

Analyse | Jean-François Lévesque, consultant en relations internationales*

Le Senlis Council : des questions sans réponses

Comme il le fait régulièrement depuis 2005, le Senlis Council publiait, le 29 août, un rapport sur les activités de la communauté internationale en Afghanistan, particulièrement celles du Canada. Et comme à l'habitude, le titre du document ne laisse aucun doute sur la charge critique qui s'y trouve : *L'Agence canadienne de développement international à Kandahar: des questions sans réponse*.

Au-delà des observations et des remontrances parfaitement légitimes quant à l'aide aux réfugiés, l'aide alimentaire, les « dommages collatéraux » causés par les bombardements aériens, et les carences en infrastructures — hospitalières, notamment —, deux constats émanent de façon constante des publications du Senlis Council. D'abord, la récupération partielle — pour ne pas dire partielle — des médias à l'égard des conclusions du rapport. Ensuite, le manque de perspicacité des journalistes à l'endroit d'une organisation dont l'intérêt et les intentions sont sujets à de nombreuses zones d'ombre.

PREMIER CONSTAT : UN APPUI AUX OPÉRATIONS MILITAIRES

Premièrement, malgré son titre incisif et la couverture journalistique à l'avenant dont bénéficie le dernier rapport, il importe certainement de relever une constante — absente des médias — dans les analyses et les recommandations du Senlis Council. La participation canadienne aux opérations y est systématiquement encouragée, et l'on y formule même le souhait d'une augmentation de la contribution militaire. À titre d'exemple, le rap-

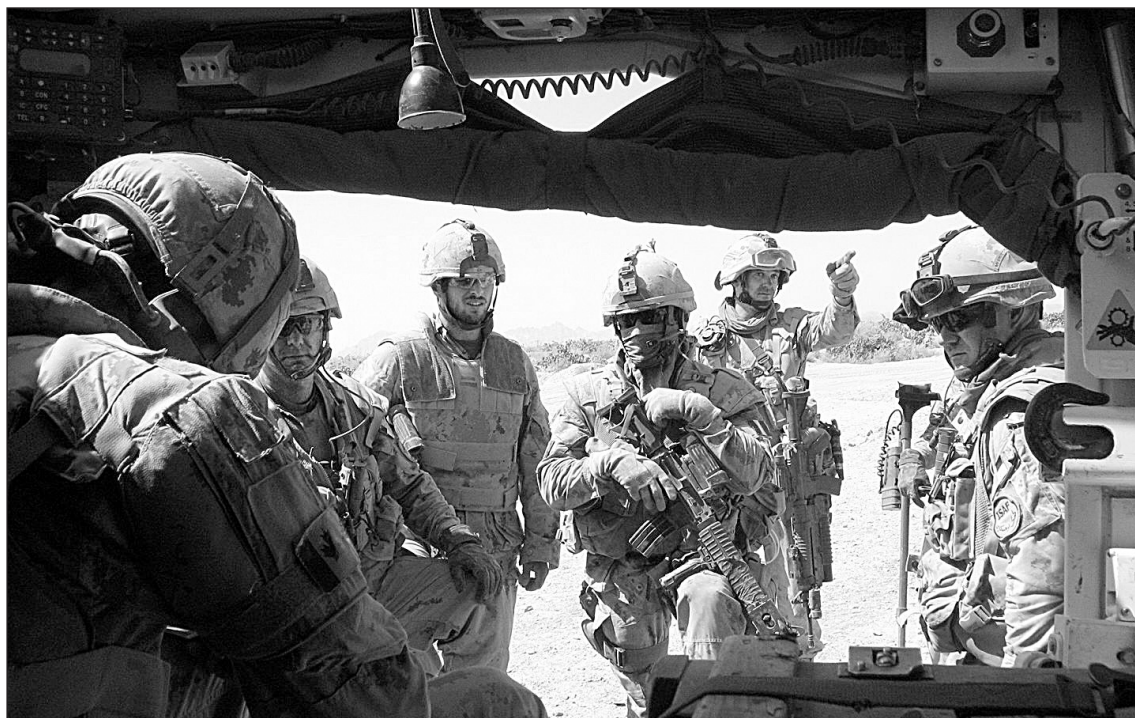
port note le fait que les bombardements de la coalition sont dus au manque d'effectifs sur le terrain, et donc qu'une augmentation des troupes au sol serait de nature à diminuer les risques de victimes civiles découlant des opérations aériennes (p. 18). En aucun moment on n'y relève l'idée de retirer les troupes, que ce soit de façon partielle ou totale du territoire afghan.

Perdu à travers une série d'articles portant sur les fluctuations de l'opinion publique à l'endroit de la mission canadienne en Afghanistan, ce traitement incomplet par les médias des résultats d'analyse du Senlis Council porte à confusion et laisse croire à une raison de plus de retirer les troupes rapidement, ce qui n'est nullement le cas, du moins selon les conclusions de ce rapport.

SECOND CONSTAT : QUI BONO?

Ensuite, malgré une récupération presque systématique de ses travaux par la presse canadienne, bien peu de journalistes se sont intéressés à la nature, aux intérêts et aux intentions de cet énigmatique Senlis Council. La plupart des articles se contentent de nommer la source, même controversée, parfois en mentionnant le fait qu'elle est financée par « une douzaine de fondations européennes », mais sans vraiment interroger sa fiabilité et sa pertinence. Et peut-être, surtout, sans remettre en question plus avant la souche principale du financement substantiel qui lui permet de mener des travaux aussi ambitieux. Comme le disaient les Dupond(t) dans Tintin : « Cherche à qui le crime profite. »

Dans son édition du 2 janvier dernier, le *National Post* révélait



Le Senlis Council recommande la participation canadienne aux opérations en Afghanistan. — PHOTO PC

justement que de nombreuses questions circulent au sujet des contributions généreuses d'un certain Stephan Schmidheiny, philanthrope suisse au passé trouble, notamment pour déni de responsabilité dans des cas avérés d'amiantose (*Le Monde diplomatique*, décembre 2006). Norine MacDonald, la présidente du Senlis Council, affirme dans ce même article que M. Schmidheiny constitue son unique source de financement, quand les documents officiels de l'organisation — dont le dernier rapport dont il est question ici — évoquent plutôt les contributions financières du Network of European Foundations (NEF).

Étonnamment, une organisation aussi importante que le Senlis Council — qui compte des bureaux à Bruxelles, à Herat, à Ka-

boul, à Kandahar, à Londres, à Paris, à Ottawa, et à Rio de Janeiro — ne figure actuellement nulle part sur le site Web de ladite fondation, ni sur celui du Mercator Fund, la branche du NEF qui l'a créée. Dans son édition du 18 juillet dernier, la revue *Embassy* remettait en question à son tour le financement du Senlis, sans plus de succès qu'un vague « nous n'avons rien à cacher » de la part de M^{me} MacDonald.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

Sous le double couvert d'une promotion des initiatives de développement durable et, plus spécifiquement dans le cas du Senlis Council, d'une campagne pour la légalisation de la production de pavot à des fins médicales, les activités philanthropiques de M. Schimheiny (dont le

nom n'apparaît, toujours étonnamment, nulle part sur le site Web du Senlis Council) mériteraient certainement quelques investigations plus sérieuses. Un peu de lumière sur les activités d'un *think tank* aussi influent au pays aurait le mérite de légitimer un travail somme toute intéressant, mais suspect quant à ses intentions véritables. Contentons-nous donc pour l'instant de paraphraser le Senlis et de dire qu'en ce qui concerne les ramifications et le financement de cette organisation, de nombreuses questions demeurent sans réponse...

*chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes, membre du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix

CARREFOUR DES LECTEURS

D'autres textes au www.cyberpresse.ca/lesoleil

Amnésique ou insouciant ?

M^{me} Lise Thibault, ancienne lieutenant-gouverneure, déclare qu'elle recommencerait la même chose demain matin sans aucune hésitation. Surprenante déclaration de la part d'une ancienne employée de l'État qui est sous enquête policière pour des dépenses non justifiées.

Ce sont pourtant des dépenses inexplicables de 700 000 \$ pour 10 années qui font l'objet d'enquête. Des cartes de crédit de M^{me} Thibault se retrouvaient dans plus d'un restaurant le même soir. Des cadeaux pour une somme de 45 000 \$ ont été faits. Pourquoi louer une chambre d'hôtel au Mont-Sainte-Anne lorsqu'elle réside à deux pas à

Beauport ? Est-ce que la vie de représentante de la reine nous rend à ce point insouciant ?

Les repas fastes, les banquets où les gens boivent nos paroles et le bon vin payé par les travailleurs à boîte à lunch, les soirées mondaines, les déplacements avec chauffeur, les médailles et les prix multiples à distribuer ou à recevoir font en sorte que l'esprit humain se métamorphose au point de se créer un autre monde bien irréel. Même si elle n'exerce plus ses fonctions, M^{me} Thibault a reçu un prix pour son appui au scoutisme. Michaëlle Jean, l'actuelle gouverneure générale y était. Que c'est beau la fraternité officielle ! M^{me} Thibault est-elle le genre de personne à coucher sur des branches de sapin parmi

les insectes et moustiques ? Son compte de dépenses affirmerait le contraire.

Mais au fond, pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'amputer la rondelette somme de 300 000 \$ au budget du lieutenant-gouverneur actuel ? Est-ce par prévention, par obligation ou bien les deux ?

Michel Beaumont
Québec

Où est la cohérence d'Ottawa ?

Dans sa publication du 10 septembre, *Le Soleil* nous apprend qu'Ottawa veut interdire les superméthaniers dans la voie navigable de la baie de Fundy. Le ministre des Affaires étrangères, Maxime Ber-

nier, aurait assuré à un groupe de citoyens « que le Canada s'oppose fortement à ce que des méthaniers empruntent les eaux » navigables canadiennes dans cette partie du Nouveau-Brunswick.

Il ne peut donc y avoir deux poids, deux mesures, et le gouvernement fédéral, de qui relève la responsabilité des voies navigables au Canada, devra donc s'opposer aux superméthaniers sur le fleuve, pour les mêmes raisons invoquées ici pour la baie de Fundy. Le port méthanier projeté à Lévis ne pourra donc se réaliser sans l'accord du gouvernement fédéral, qui ne peut éviter la cohérence dans son administration des voies navigables. L'opposition aux Américains pour la baie de Fundy de-

vra être maintenue pour Rabaska, car on sait fort bien que ce projet n'est qu'un port de transit dangereux pour les besoins énergétiques de la Nouvelle-Angleterre.

D'ailleurs, à Cacouna, n'y a-t-il pas un autre projet aussi contestable ?
Gilles Côté
Québec

Écrivez-nous !

Une réaction ?

Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.